N° 2830 — 8e Année — Samedi 7 Mars 1896

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, 63, rue des Fabricants (près la place de Rihour) — TOURCOING, rue VERTE, 50

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 0 fr. 50

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

La Politique Cléricale

Combien tortueuse, sinueuse, subtile, insaisissable, la politique cléricale !

Naguère, la *Dépêche* nous reprochait de précipiter l'évolution du parti républicain vers le radicalisme et de faire le jeu des socialistes.

Nous devinions les agents actifs de la Révolution, les excitateurs du désordre et du bouleversement social.

Aujourd'hui, changement de front : ce dont on nous accusait, aussi gratuitement que véhémentement, ce sont les cléricaux qui nous menacent de l'accomplir.

Ces socialistes, auxquels nous étions censés vouloir livrer la République, voici que la *Dépêche* se prépare à leur apporter son concours. On nous laisse entrevoir, à l'occasion des élections municipales prochaines, une réédition de l'affaire Lafargue.

Nous voyions bien, depuis quelque temps, se dessiner l'attitude cléricale. Nous y faisions allusion, il y a une huitaine de jours, en disant que les cléricaux « aguichaient » les socialistes.

On a commencé par la rengaine connue : « L'ennemi, c'est l'opportunisme », — glissée discrètement à la fin d'un long article : *in cauda venenum*.

Puis, supposant que nous n'avions pas compris, le *Dépêche* a insisté : « Il appartiendra aux libéraux, aux conservateurs et aux catholiques, écrivait-elle, de voir si *toute solution* ne leur semble pas préférable à celle qui livrerait nos croyances, nos libertés et nos droits aux mains de *nos plus implacables ennemis*, et d'hommes *plus dangereux que les pires socialistes.* »

Et le lendemain, le journal clérical, précisant sa pensée, écrivait cette phrase, qui mérite de ne pas être oubliée : « N'y a-t-il pas là (dans l'action des francs-maçons) un péril immédiat et *tout autrement redoutable que celui qui pourrait provenir des utopies du collectivisme* à échéance lointaine et plus que douteuse. »

Donc, le socialisme, dont les cléricaux se plaisaient à agiter le spectre terrifiant, le socialisme auquel nous conduisions le pays en soutenant le ministère Bourgeois, n'est plus, aujourd'hui, un danger, au gré de la *Dépêche*, ou du moins le danger qu'il fait courir à la société est si lointain, si douteux, qu'il peut être momentanément négligé.

Que pensera l'*Echo du Nord* de cette opinion de ses futurs alliés ? Qu'en pensent aussi la *Vraie France* et le *Journal de Roubaix* ?

Tout cela pour aboutir, finalement, à une déclaration solennelle qui nous a été signifiée hier, et dont voici le sens : « Nous offrons, cléricaux, aux « modérés de gauche » d'oublier le passé et de constituer, avec nous, un « nouveau parti », où ils trouveront « *la place à laquelle ils ont droit* ».

« Spécialement en vue des élections municipales, nous proposons une « action qui grouperait les conservateurs et les libéraux de droite et de gauche *contre les révolutionnaires de tous procédés et de toute nuance* ?! »

« En cas de refus, et si, non seulement les « progressistes » lillois repoussent, comme nous le prévoyons, toute tentative de ce genre, mais si nous ne trouvons aucun écho parmi les républicains, — alors craignez notre vengeance : » l'opinion (?) se laissera sans doute entraîner à des *solutions extrêmes* — autrement dit les cléricaux voteront pour les socialistes !

Et voilà !... Voilà formulée la grande pensée cléricale ! Voilà la tactique méditée, préparée, décidée !

La mise en demeure est catégorique. Ou les « modérés de gauche » s'allieront avec le parti clérical, ou celui-ci passera avec armes et bagages au camp collectiviste.

Il faut choisir, comme disait récemment l'*Echo du Nord*. Les cléricaux nous enferment dans un dilemme qui ressemble très fort, si nous ne nous agitons, à un chantage très caractérisé.

Au moins, M. Dehau avait été plus insinuant. Sa proposition aboutissait, en fin de compte, au même résultat que celle de la *Dépêche*, mais il ne l'accompagnait pas de menaces qui placent ceux auxquels on s'adresse dans une situation plus que délicate.

Que voit bien penser les « modérés de gauche, » comme écrit la *Dépêche*, de cette façon de solliciter leur concours et leur alliance ?

Que diront-ils de cette singulière attitude des cléricaux dénonçant dans le même article « le danger du socialisme qui précipiterait la République dans l'anarchie, » invoquant « la solidarité des grands intérêts, » c'est-à-dire les intérêts de tous les favorisés de la fortune, puis annonçant, quelques lignes plus loin, qu'ils sont résolus, le cas échéant, à faciliter l'avènement des socialistes ?

Comment apprécieront-ils toutes ces choses étranges, toutes ces incroyables contradictions ?

Nous serions bien étonnés qu'il n'y eût pas, parmi les républicains, même les plus modérés, un seul cri, une seule protestation, contre ce chantage odieux et éhonté. Et il n'est pas jusqu'à l'*Echo du Nord* qui, nous voulons l'espérer, ne tiendra à honneur de répudier une alliance ainsi proposée.

La *Dépêche* a cru innover une politique particulièrement habile en s'affranchissant de tous les principes et de toutes les idées primordiales qui habituellement guident les partis ; elle n'a voulu connaître que le résultat à obtenir, s'approprian, pour la mettre en pratique, la devise que « la fin justifie les moyens. »

On peut, à ce système dépourvu de scrupules, gagner quelques avantages accidentels. Mais un parti y perd toute dignité et toute considération, et l'avenir réparateur est là pour assurer la revanche de l'honnêteté et de la droiture.

Ce que nous en disons n'est point, bien entendu, à l'adresse des cléricaux, qui n'ont que faire de nos observations et auxquels nous n'avons pas la prétention de faire des remontrances qui seraient à bon droit très mal reçues.

Mais nous parlons pour les républicains modérés, pour ceux de nos amis qu'émeut parfois la marche hardie des idées et de progrès, pour tous les citoyens sans partipris, qui sont avant tout soucieux d'une politique de pacification et d'ordre républicain, et nous leur disons : « Voyez le parti clérical; jugez-le à ses actes ! Naguère, il envoyait le collectiviste Lafargue à la Chambre ! Un peu plus tard, il offrait aux socialistes l'Hôtel-de-Ville de Lille, que ceux-ci avaient la pudeur de refuser.

« Aujourd'hui, ils sont prêts, pour la satisfaction de leurs haines et de leurs rancunes, à renouveler les mêmes exploits.

« Et dites si gens-là ne sont pas les derniers des hypocrites lorsqu'ils dénoncent, avec une feinte terreur, la prétendue évolution radicale et socialiste des républicains.

« Dites s'ils sont qualifiés pour nous reprocher d'avoir observé, vis-à-vis de certains candidats socialistes, la discipline républicaine.

« Dites s'ils, pour nous servir de leurs propres expressions, ils ne sont pas plus dangereux que les pires socialistes, si le péril clérical n'est pas plus redoutable « que celui qui pourrait provenir des utopies du collectivisme à échéance lointaine et plus que douteuse ? »

Georges ROBERT.

Echos et Nouvelles

A Paris, rue Chartière, on va démolir une vieille maison où se réunissaient jadis Ronsard, Baif, Remy Belleau, etc.

* * *

A Boston, la « Navarraise », de Mascagni et ses interprètes viennent de remporter un éclatant succès.

* * *

Le directeur d'une revue d'économie politique américaine, a télégraphié ces jours derniers à M. Gladstone pour lui demander un article de huit à dix mille mots sur un sujet quelconque. Prix proposé un dollar par mot.

* * *

La *Westminster Gazette*, raconte que le docteur Jameson, en arrivant à Plymouth, trouva, à son adresse, environ cent cinquante lettres, dont la majeure partie renfermait des offres de mariages de la part de dames anglaises.

* * *

On a trouvé récemment, à Washington, une magnifique perle naturelle de la grosseur d'un œuf de pigeon et d'une splendide couleur nacrée.

* * *

Arsène Houssaye avait, paraît-il, le droit d'arborer, si bon lui semblait, le titre de comte de Valbon-Montbreuil.

* * *

Il n'y a pas que les hommes, mais des animaux, les familles américaines rapportent que M. Mac-Kay, directeur du Central-Park-Zoo de New-York, apprend à écrire à un chimpanzé femelle, Johnny.

LE CARNET D'UN CITADIN

Un déplacement nécessaire

L'agitation à Grand-Fort-Philippe se continue, grâce aux excitations de la *Croix du Nord* qui ne cesse de chauffer les cervelles de la fraction dévote de la population; grâce aussi au curé qui semble être de l'espèce de ces abbés lielleux et haineux qui font un tort considérable à leur profession en même temps qu'à la religion qu'ils enseignent.

Sous l'influence de ce prêtre néfaste, qui ne tient aucun compte du blâme que lui a infligé l'archevêque de Cambrai, les esprits continuent d'être en ébullition et c'est uniquement par suite des sages mesures prises par le sous-préfet de Dunkerque que l'ordre n'a été jusqu'alors troublé que d'une façon relative.

Si on laissait faire le curé Pitte, ce prêtre selon l'évangile de Saint Tampon, il y aurait des rixes constantes entre habitants du même pays, tellement il est vrai qu'un mauvais esprit doté d'une fonction pouvant avoir une action sur les masses, peut réussir à mettre une commune à feu et à sang.

On se demande comment ce vindicatif ecclésiastique qui ment du matin au soir à sa mission, n'a pas encore été déplacé.

Nous nous croisé que son départ n'est plus qu'une affaire de quelques jours, car il nous paraît impossible qu'un pareil brandon de discorde puisse être maintenu plus longtemps à un poste qu'il n'occupe qu'au détriment de l'ordre et du bien public.

Il y a trois jours, quelques centaines de braillards, stimulés par le curé sont allés de nouveau (c'est la *Croix du Nord* qui le constate), faire un *vacarme endiablé* autour de l'école et de l'autre rive, les habitants de Petit-Fort faisaient chorus.

La *Croix*, toujours bonne chrétienne et s'inspirant des sentiments de charité catholique dont elle est coutumière, s'indigne de voir la gendarmerie s'opposer aux violences des énergumènes stimulés par le curé.

En maintenant ainsi l'ordre dans la rue, il paraît que le sous-préfet de Dunkerque fait preuve « d'un cynisme sans nom ».

La sainte feuille qui porte l'image de Jésus en croix, sur sa première page, — sans doute pour symboliser l'esprit de douceur et de résignation dont elle est animée, — engage jésuitiquement les habitants à continuer à l'égard de l'instituteur, la série de mauvais procédés si bien commencée.

Il faut absolument qu'elle obtienne la révocation ou tout au moins le déplacement de M. Bodelle, le directeur d'école qu'elle charge avec une rage de perfide, de tous les péchés d'Israël.

Elle va même jusqu'à menacer le préfet du Nord d'on ne sait quelle foudre vengeresse, empruntée à l'arsenal des tonnerres en zinc du magasin d'accessoires des sacristies.

« C'est un conflit qui ne peut durer, s'écrie la *Croix*, et nous comptons bien que l'autorité supérieure voudra éviter d'assumer la responsabilité des faits regrettables qui pourraient se produire si elle s'obstinait à laisser à son poste un homme détesté de toute une population.

Que M. le Préfet y prenne garde ! A force de serrer la vis on la fait éclater ».

Nous croyons comme la *Croix*, qu'il serait sage de mettre fin le plus tôt possible à ce triste conflit, mais nous différons complètement sur les moyens.

Ce n'est pas l'instituteur qu'il faut déplacer, c'est le curé, cause de tout ce mal.

Nous n'imiterons pas la *Croix du Nord* dans les excitations malsaines qu'elle prodigue à la population de Grand-Fort-Philippe.

Nous pensons au contraire, qu'il est nécessaire de ramener le calme dans les esprits, et pour cela, un seul moyen peut être efficace.

C'est de diriger par les voies rapides vers d'autres régions, le curé Pitte, cet homme néfaste n'ayant pas su se résoudre, malgré l'invitation précise qui lui en a été faite par l'archevêché à atténuer l'agitation née de son manque de tact et de son esprit étroit et sectaire.

On en est, en ce moment — ce doit être encore là un fait né de l'imagination du curé — à raconter sur l'instituteur des histoires d'un ridicule achevé.

C'est ainsi qu'on accuse M. Bodelle d'avoir, dans sa classe, remplacé le crucifix *par une patte de lapin (!!!!?????!!)*

C'est avec des inventions de ce genre qu'on espère exciter dissimulée les esprits et exciter les indignations des dévots et dévotes de la paroisse.

Il faudrait pourtant mettre un frein aux agissements déplorables de ce prêtre irrascible et nous sommes surpris qu'on ne l'ait pas déjà invité à aller vers d'autres cieux.

Les gens très orthodoxes affirment qu'une retraite de quelques semaines peut avoir une influence salutaire sur les agités de l'espèce du curé de Grand-Fort-Philippe.

Qu'attendent donc ses supérieurs pour l'envoyer à Mouvaux ?

Il pourrait s'y calmer les nerfs et y retremper son jésuitisme au contact des pères de N.-D.-du-Haut-Mont.

Il y a aussi la bienfaisante douche qui pourrait exercer une action efficace sur le cerveau de ce curé vagueur, mais la première chose à faire est de l'inviter à boucler ses malles.

C'est cette mesure que nous attendons et que tout le monde réclame.

Tout ce qui se passe à Grand-Fort-Philippe en indique, du reste, l'absolue nécessité.

E. LAGRILLIÈRE-BEAULCERC.

L'ENGAGEMENT DÉCENNAL

C'est l'engagement exigé des professeurs et instituteurs. Ils sont liés pour dix ans quand ils entrent dans l'instruction publique. C'est un contrat qu'ils ne peuvent rompre sans s'exposer à être repris par le service militaire.

La durée de ce service scolaire était juste, elle représentait une équivalence, quand les enseignants n'étaient pas soldats. C'était le moyen de leur demander le paiement de la dette à la patrie. Cinq ans sous les drapeaux correspondaient à dix ans dans la classe. L'on avait fait ce calcul par à peu près et l'on s'y tenait.

Depuis lors la durée du service militaire a été diminuée. Le service scolaire est resté le même.

Depuis lors, en vertu de la loi de 1889 sur le service scolaire s'est greffé le service militaire. Tous les membres de l'Université passent un an sous les drapeaux. Ils sont rappelés pour les vingt-huit jours, pour les treize jours.

Leur a-t-on tenu compte du temps de présence au régiment ?

Non pas. Les choses sont restées en l'état. L'on a vécu sur la routine, sur l'habitude prise.

L'engagement décennal est toujours exigé.

Il n'a plus sa raison d'être.

N'y aurait-il pas lieu de faire œuvre de justice ? Le personnel enseignant qui accepte avec joie le service militaire demande un abaissement du service.

Le Parlement va être prochainement saisi d'un projet qui réduit à six ans l'engagement dit décennal.

Il faut espérer que la réclamation des intéressés sera entendue.

A vingt-six ans, un instituteur, un professeur qui sortiront mal signifiés, peuvent encore changer de voie, se diriger vers une autre profession.

Les maîtres qui ont la vocation resteront ; l'on peut en être sûr.

Quant aux autres, ils ne seront ni gênant ni gênés. On doit bien cela et à l'Université qui en souffre et aux universitaires malgré eux. Ni les familles, ni les élèves ne s'en plaindront. C'est un bien pour tout le monde. C'est peut-être un motif pour qu'on le réalise dans la loi.

Edouard PAUL.

LE DÉSASTRE DE L'ARMÉE ITALIENNE

LE général Baratieri

TRADUIT EN CONSEIL DE GUERRE

Rome, 5 mars. — On assure que le roi signera aujourd'hui le décret mettant le général Baratieri en disponibilité. Le général Baratieri a reçu l'ordre de rentrer à Massaouah et d'y attendre les instructions du gouvernement.

Tous les rapports envoyés par le général Baratieri ont été transmis hier par le ministre de la guerre à l'avocat général près la cour militaire de Rome, qui aura à se prononcer sur la responsabilité du général, aux termes des articles 72 et 88 du code pénal militaire visant l'abandon du feu devant l'ennemi.

Le général Rosano, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le ministère Giolitti, a télégraphié au général Baratieri pour lui offrir de présenter sa défense.

Le *Don Chisciotte* dit que la punition infligée au général Baratieri est un expédient extrême du ministère qui se retranche derrière le général responsable.

Le général a télégraphié à un ami :

« Je sais ce qu'on prépare contre moi, dit-il, je sais tout, mais j'ai la conscience tranquille. Ce n'est pas le moment de discuter. Si je puis sauver ma peau de cette campagne, je me rappellerai que je suis député et alors beaucoup seront remis à leur place. »

La Bataille D'ADOUA

Le rapport officiel

Rome, 5 mars. — Le rapport du général Baratieri est parvenu hier soir à Rome, daté de Massaouah 3 mars, minuit.

Après avoir dit que, décidant une action contre les positions avancées des Choans, il avait lancé contre elles trois colonnes et une réserve générale, le général Baratieri dit :

La colonne de droite (général Dabormida) comprenait six bataillons blancs, quatre batteries et un bataillon de milice mobile.

La colonne du centre (général Arimondi), comprenait cinq bataillons blancs, un détachement indigène et des batteries.

La colonne de gauche (général Albertone), comprenait quatre bataillons indigènes et quatre batteries.

« Le général Ellena était en réserve avec quatre bataillons blancs, un bataillon indigène et deux batteries à tir rapide. Les trois colonnes latérales devaient parcourir deux routes qui, de la position de Saurria, mènent à la conque d'Adoua.

« La colonne centrale devait le long de l'ennemi et s'avancait pour venir entre les deux et vit marchait aussi la réserve.

Le départ eut lieu à neuf heures du soir, à la faveur de la clarté de la lune.

C'est à sept heures du matin, seulement, que l'action s'engagea, par une vive fusillade, au delà du col de Chidane-Mercit. A une distance de cinq kilomètres du lieu de commandement, on tirait le canon. Le général Baratieri fit avancer vers cette position deux batteries de tir rapide et une brigade de bersaglieri, pour dégager la brigade Albertone, fortement engagée.

De grosses masses ennemies, à droite et à gauche, débouchaient sur la crête et obligeaient la brigade Albertone à se replier, d'abord en bon ordre.

Il y eut un moment d'arrêt de la part des ennemis, en même temps que les indigènes paraissaient accentuer leur mouvement en avant, qu'on attribua à la colonne Dabormida, dont les mouvements étaient cachés par un mont. Et attendant les batteries à tir rapide pouvaient ouvrir le feu sur les ennemis, dont les grosses phalanges descendaient d'une crête.

. . . . . .

Les bataillons du régiment Brusati abandonnèrent également leur position, de sorte qu'à son tour, le bataillon alpin de la réserve ne fut plus en état d'opposer de résistance dans la retraite des autres.

En attendant, les canons, avec beaucoup d'audace, montaient sur la position et pénétraient dans nos rangs, tirant presque à bout portant sur les officiers. La retraite fut achamnée et la retraite ne put se faire avec calme. Plus tard, on put organiser la retraite avec un certain ordre ; mais à cause des erreurs fatales des guides, la colonne se divisa ; les uns avec les colonels Brusati et Stevani, allèrent vers Mai-Hamus. Les autres, avec le général Baratieri, le général Ellena et le colonel Valenzano allèrent à Addi-Caie.

Le général Baratieri se trouve maintenant à Saganeiti, à 120 kilomètres d'Adoua. En trois jours, lui et ce qui lui reste de troupes, ont franchi cette distance. L'armée italienne se trouve à dix lieues de la côte.

De Saganeiti, le général Baratieri a envoyé une dépêche parvenue cette nuit à Rome. Elle contient des détails sur le combat soutenu par la colonne Dabormida : il y est dit que les Ascaris se battirent courageusement et que les **officiers italiens furent presque tous tués.**

Le général en chef semble lui-même manquer de renseignements très précis sur ce qui s'est passé sur ce point.

NOUVEAUX DÉTAILS

Rome, 5 mars. — L'effectif des troupes italiennes qui ont pris part à la bataille d'Adoua est évalué à 17,000 hommes environ, dont 9,000 Italiens et 8,000 indigènes Ascaris.

On ne peut encore évaluer le nombre des hommes échappés au désastre.

Les avaux contenus dans le rapport du général Baratieri sur le sort de la brigade Dabornida, qui devait se composer de 5 à 6,000 combattants, permettent toutefois de supposer que les pertes en tués ou disparus pourront dépasser 40,000 hommes, mais on ne peut rien affirmer à ce sujet.

On annonce officiellement que les officiers tués ou disparus **sont au nombre de cent cinquante** au moins sur deux cent cinquante environ. On manque de nouvelles certaines sur le sort des généraux Dabormida, Albertone et Arimondi. On croit cependant que le général Albertone a été tué ainsi que le colonel Galliano.

On dit que le général Arimondi est grièvement blessé et que le général Dabormida est vivant.

Il circule toutes sortes de bruits sur les péripéties de la bataille.

Depuis huit jours, dit-on, les Italiens manquaient de vivres. Un grand nombre d'officiers, désespérés de voir la défaite, se seraient précipités sur l'ennemi et seraient morts en combattant héroïquement.

Les Abyssins, profitant de la démoralisation des troupes italiennes, auraient massacré des bataillons entiers en se servant surtout de leurs lances.

Beaucoup de survivants de l'armée italienne errent dans la montagne, poursuivis par les indigènes.

On dit qu'Ménélick se prépare à attaquer Asmara, où se sont réfugiés les débris de l'armée italienne.

La fuite précipitée des généraux Baratieri et Ellena, qui ont fait 105 kilomètres à cheval est très vivement critiquée.

AU PARLEMENT

Devant Monte-Citorio

Rome, 5 mars. — Plusieurs milliers de personnes remplissent les places Colonna et de Monte-Citorio.

On applaudit au passage M. Cavalotti et les autres députés de l'extrême-gauche.

Plusieurs des ministres qui passent en voitures couvertes sont longuement sifflés.

M. Crispi, pour éviter une manifestation hostile, entre au Parlement par une porte de derrière.

L'agitation augmente.

La police fait évacuer les places.

La séance

Rome, 5 mars. — Les tribunes sont bondées d'une manière extraordinaire. La tribune diplomatique est si grand complet.

400 députés sont présents.

Après la lecture du procès-verbal, le président donne la parole à M. Crispi pour une communication du gouvernement.

M. Crispi, entouré de tous les ministres et d'une voix ferme déclare que les ministres ont remis leur démission au roi, qui les a acceptées.

La chambre éclate en applaudissements presque unanimes. Peu de députés s'abstiennent de participer à cette manifestation.

Les applaudissements frénétiques se prolongent cinq minutes. Les députés sont debout. Les tribunes applaudissent également.

C'est une scène indescriptible.

Le silence se rétablit à peu près.

VIOLENT TUMULTE

M. Crispi continue. — Le roi a prié les ministres de rester pour assurer les affaires courantes (Bruit).

M. Crispi se tournant vers l'extrême-gauche, en tendant le bras, ajoute : et pour assurer le maintien de l'ordre.

Cela déclenche explosion de cris, de vociférations, un tumulte indescriptible, une scène nourrie.

Tous les députés sont debout.

Les gauches provoquées par les gestes et les paroles de M. Crispi tendent les bras, menaçant le banc des ministres qui quittent la salle au milieu de l'agitation générale.

Evacuation des tribunes

M. di Rudinì demande la parole, mais M. Villa, président, déclare la séance suspendue.

C'est au milieu d'un affreux tumulte que le président quitte la salle.

Les députés protestent avec une grande vivacité.

L'extrême gauche surtout s'agite.

Les députés refusent de quitter la salle.

Les questeurs ordonnent l'évacuation des tribunes.

Les journalistes refusent de sortir. La tribune de la presse est envahie par la foule.

Les journalistes protestent et refusent de sortir ; les députés de l'extrême gauche les encouragent à la résistance.

Les questeurs montent aux tribunes et font retirer les sièles.

De vives discussions éclatent entre journalistes, des motifs sont échangés.

Les députés de la gauche déclarent aux questeurs qu'ils consentent aux journalistes de ne pas sortir. Si la séance est reprise, elle le sera devant les journalistes.

Pendant un quart d'heure, la tribune de la presse est un petit parlement.

Lentement les députés quittent la salle des séances et se réunissent dans différentes salles et dans les couloirs, discutant la conduite à suivre.

Au dehors l'agitation grandit.

Plusieurs arrestations sont opérées.

Le Président avait offert de rétablir la séance, si les tribunes étaient complètement évacuées.

Les députés refusèrent.

Une longue ovation accueille les députés de l'extrême-gauche à leur sortie.

Séance secrète

La séance est effectivement levée. Il reste une quarantine de députés dans la salle des séances.

M. Imbrini monte à la tribune. Il invite les députés à se munir dans la salle rouge où le président fournira des explications sur sa conduite.

La foule grandit autour du Parlement, elle siffle certains députés, elle en applaudit d'autres.

M. Agnini, député socialiste sortant du Parlement, s'adresse à la foule et déclare que ses amis ont résolu de prendre part à une séance secrète.

La foule applaudit.

Malgré tout le calme se maintient et il n'y a aucun désordre.

GÉNÉRAUX TUÉS

Rome, 5 mars. — La mort des généraux Dabormida et Albertone est confirmée. La brigade Dabormida tuyé quatorze cents coups de canon et causé de grandes pertes aux Choans. L'armée aurait attaqué l'ennemi après plusieurs heures de marche.

BAGARRES SANGLANTES

à Milan

QUATORZE BLESSÉS

Rome, 5 mars. — De nombreuses manifestations ont eu lieu à Milan. On compte 14 blessés dont 3 agents.

On estime à 2000 le nombre des arrestations opérées jusqu'à présent.

AU SÉNAT

M. Crispi fait au Sénat les mêmes déclarations qu'à la Chambre. Il a été écouté avec un silence glacial.

Avant la séance, 130 sénateurs avaient rédigé dans les termes les plus sévères, une motion hostile au ministère.

Le président a déclaré la séance levée avant qu'elle ait pu être discutée.

M. Villa, président de la Chambre a déclaré, à un groupe d'députés qu'il portera au roi l'expression des vœux du Parlement.

M. Borselli insiste sur le désir de la Chambre de voir la crise promptement résolue.

Les manifestations de la soirée

Rome, 5 mars, 9 heures soir. — Les manifestations recommencent devant les journaux et devant la maison de M. Crispi.

La foule chassée devant la place Colonna reprend par la rue Tritone, précédée de drapeaux tricolores. Quelques vitres sont brisées, les magasins se ferment.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Rome, 5 mars, 10 heures, soir. — Le calme est entièrement rétabli. Les magasins, dans les principales rues, sont fermées. Les troupes se sont retirées.

Le roi s'est entretenu de la situation parlementaire avec MM. Branchieri, Visconti, Venosta, di Rudinì, Farini, Brin, Perodini, M. Villa a conseillé au roi de confier la présidence du conseil à un député. L'usage n'étant pas de choisir un sénateur.

Le roi consultera demain d'autres personnages, mais il est certain que la plupart des avis qui sont donnés conseillent de choisir M. di Rudinì.

Tout le monde convient de la nécessité de constituer promptement un ministère : dans un moment aussi grave, il est dangereux et impolitique de laisser le pays sans gouvernement responsable.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Conseil de Cabinet

Paris, 5 mars. — Les ministres se sont réunis jeudi matin, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Ricard.

La question de Madagascar

M. Berthelot a fait savoir que le *Livre Jaune* sur les affaires de Madagascar serait distribué jeudi après-midi aux membres du Parlement.

Ce document contient le texte du nouveau traité signé par la reine Ranavalo. Dès que M. Bourgeois sera de retour à Paris, la Chambre pourra fixer la date de la discussion de l'interpellation sur les affaires de Madagascar.

Les Universités

Le ministre de l'instruction publique a entretenu ses collègues du projet de loi sur les Universités, qui doit venir prochainement en délibération devant la Chambre. L'accord n'est établi sur tous les points entre le ministre et la commission.

Les moutons algériens

Emile M. Viger a exposé au Conseil qu'il avait reçu de nombreuses plaintes des représentants de l'Algérie au sujet de l'interdiction d'introduire sur le marché de Paris des moutons algériens.

Le Conseil a autorisé M. Viger à prendre des mesures, en vue de permettre le transport direct des moutons algériens, en wagons plombés, au sanatorium de la Villette.

CHAMBRE

Séance du 5 mars

AVANT LA SÉANCE

Le Livre jaune sur Madagascar

Le ministre des affaires étrangères a fait distribuer aujourd'hui, aux Chambres, un Livre jaune sur les affaires de Madagascar. Ce document contient simplement le texte de la déclaration que le Résident général de France a fait signer par la reine de Madagascar le 10 janvier et qui remplace le traité rapporté par le général Duchesne.

Le gouvernement est donc prêt à discuter les interpellations annoncées depuis longtemps à la Chambre, et qui concernent le régime à instituer à Madagascar. Dès que M. Léon Bourgeois sera de retour à Paris, c'est-à-dire à partir de lundi prochain, le cabinet se tiendra à la disposition de la Chambre pour fixer le jour de la discussion de ces interpellations.

A joutons que le cabinet persiste à considérer que la ratification parlementaire n'est pas nécessaire pour la validité du nouveau traité, à raison de son caractère unilatéral. Mais ce n'est pas le sentiment des interpellateurs, parmi lesquels MM. Francis Charmes, Develle et Turrel, qui ont déposé aujourd'hui même sur le bureau de la Chambre la demande d'interpellation suivante :

« Nous demandons à interpeller le gouvernement sur le caractère qu'il attribue à l'arrangement de Tananarive du 10 janvier dernier et sur les applications qu'il se propose d'en faire, ainsi que sur les conditions dans lesquelles il a l'intention de le soumettre à la ratification parlementaire.

Les interpellateurs se se proposent pas seulement de soulever cette question de droit constitutionnel, ils veulent traiter devant la Chambre toute la question de Madagascar, du régime intérieur de l'île, du régime douanier, etc.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2heures 15 sous la présidence de **M. Deschanel**, vice-président.

Interpellation sur Madagascar

M. le président. — J'ai reçu de MM. Francis Charmes, Develle et Turrel une demande d'interpellation sur le caractère du gouvernement adopté dans l'arrangement de Tananarive du 18 janvier dernier et sur les applications qui se proposent de faire, ainsi que sur la ratification parlementaire qu'il compte y donner.

D'accord avec les auteurs de l'interpellation et le ministre des affaires étrangères, la date de la discussion de cette interpellation sera fixée ultérieurement.

Les enfants naturels

La Chambre adopte en première délibération la proposition de loi adoptée avec modification par le Sénat, relative aux droits des enfants naturels dans la succession de leurs père et mère.

LA FRAUDE dans le commerce des beurres

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et de la margarine.

La Chambre adopte l'article 16 avec le texte suivant :

« Ceux qui seront convaincus d'avoir sciemment contrevenu aux dispositions de la présente loi seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois